



Union du Sport Scolaire Polynésien



Collège de PAO PAO – MOOREA

EIMEO VA'A RACE 2016

samedi 19 mars 2016

REGLEMENT

La course est ouverte à toutes les associations sportives scolaires régulièrement affiliées dans leurs fédérations scolaires d'origine et inscrites avant le **12 février 2016**.

Le port du gilet correctement attaché est obligatoire pendant toute la durée de la compétition (y compris lors des essais et réglages des va'a la veille)

La course:

9 étapes sont disputées entre la baie de COOK à PAOPAO et la plage publique de TEMAE dont 8 étapes en ligne et une étape (la 3^{ème}) contre la montre.

La navigation se fera uniquement dans le lagon, le passage dans le chenal réservé à la circulation des bateaux est **OBLIGATOIRE**.

Catégories : 3 catégories sont ouvertes:

- **PIRI-TEINA** pour les élèves né(e)s en 2001 et 2002.
- **TEINA** pour les élèves né(e)s en 1999-2000. Des élèves de 2001/02 peuvent compléter cette catégorie.
- **TAUREA** pour les élèves né(e)s en 2000 ou avant. Des élèves de 1998 peuvent compléter cette catégorie.

TOUS les rameurs doivent être issus d'une même Association Sportive (sauf cas particuliers)

Le sur-classement de 2 benjamins de 2003 est autorisé en PIRI-TEINA. Des minimes peuvent faire partie des équipes TEINA et 2 minimes de 2001 peuvent être sur-classé(e)s en TAUREA. (Sur-classement effectuée régulièrement auprès de l'USSP).

Composition des équipes et changements:

- Une équipe est composée de 2 formations de 6 rameurs et 2 remplaçants (1 fille et 1 garçon recommandé).
- Un bracelet de couleur différencie chaque formation et les remplaçants.
- Chaque formation doit comporter au moins 2 filles.
- Le changement de formation s'effectue obligatoirement à chaque étape.
- Aucun rameur n'est autorisé à participer à 2 étapes successives sauf pour enchaîner les étapes n° 8 et 9.
- En cas de remplacement, l'élève remplacé ne peut plus participer aux étapes suivantes. Le remplacement est possible mais doit être effectué avant le coup de sirène (5mn avant le départ) et doit être enregistré par un commissaire de course (bracelet coupé).

Licences sportives:

Une chambre d'appel contrôle les licences de la fédération scolaire d'appartenance sous la responsabilité d'un accompagnateur de l'équipe. Chaque élève doit présenter sa licence avec la photo (ou le cas échéant accompagné d'une pièce d'identité) et signe la liste d'engagement.

Accompagnement des équipes:

Les équipes sont regroupées sur des bateaux à grande capacité.

Les bateaux accompagnateurs respectent les consignes des commissaires de course et s'éloignent de la course à leur demande. Ils devront soit précéder la course, soit la suivre.

Le départ des bateaux accompagnateurs se fait 5 mn avant ou après le départ de chaque étape.

Seuls les bateaux "**officiels**" sont habilités à circuler dans la course.

Ravitaillement :

Chaque équipage devra prévoir son ravitaillement pendant le parcours.
Une collation sera fournie à l'arrivée de la course.

Les Va'a:

- Les AS doivent trouver leur propre va'a.
- Tous les va'a sont lestés à **150 kg** pour les TAUREA et **130 kg** pour les TEINA et PIRI -TEINA.
- Chaque AS prévoit les poids pour le lest éventuel de son va'a qui doit être fermement fixé jusqu'à l'arrivée.
- Chaque équipage doit prévoir au moins 3 écopes attachées dans le va'a.
- Les jupes (bâches) de protection sont autorisées.

Procédures de départ :

- 5mn avant le départ, une sirène annonce le prochain départ, les bateaux accompagnateurs s'éloignent.
- 2mn avant, le drapeau JAUNE indique l'obligation d'alignement.
- Le drapeau ROUGE signale le départ imminent.
- Le drapeau VERT annonce le "top départ".

Priorités, dépassements:

Au départ, les va'a devront tenir un cap rectiligne.

En course, les dépassements respecteront la règle suivante :

Le va'a qui dépasse s'écarte du va'a "doublé", ce dernier ne modifie pas son cap.

Dans les chenaux étroits sur indications des commissaires de course les équipages s'abstiendront de dépasser.

Contre la montre (3^{ème} étape) :

L'ordre de départ sera déterminé par le classement général provisoire établi à l'issue de la 1^{ère} étape.

L'équipe classée dernière au « scratch » part en premier, la meilleure en dernier.

Le départ sera échelonné toutes les 30 secondes. Le retard sera au détriment de l'équipe fautive.

Etape finale (9^{ème} étape) :

La 9^{ème} et dernière étape est une course en ligne de 2,6 km dans la baie de NUARAI.

- La constitution des équipes est libre à condition de respecter la répartition Filles / Garçons (2/ 4).
- Les remplaçants peuvent participer à cette étape 9.

Classement :

Un classement sera établi à chaque étape et pour chaque catégorie.

- Le premier marquera 1pt, le second 2pts et ainsi de suite.
- Le classement général est fait par addition des points de chaque étape.
- Une équipe défaillante ou déclassée se verra attribuer les points du dernier régulièrement arrivé + 2.
- En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées par le temps total réalisé sur le parcours et en cas de problème de prise des temps on prendra en compte la ou les meilleures places.

Pénalités:

La commission d'appel constituée lors de la réunion technique de la veille décidera des pénalités à attribuer en cas de manquement relevé par les officiels de compétition (balisage non respectée, choc volontaire entre va'a, non-respect des consignes des commissaires de course, port du gilet sauvetage etc...)

La première pénalité coûtera : 1pt, la seconde : 2pts, la troisième : 3pts etc....

Certaines fautes peuvent entraîner la mise « hors course » de l'équipe (non-respect de la répartition fille / garçon, non-respect de l'alternance des formations, tricherie avérée ...)

Récompenses :

Chaque participant recevra un tee-shirt et une casquette souvenir.

Les vainqueurs des classements généraux PIRI TEINA, TEINA et TAUREA recevront 1 trophée.

Les podiums seront récompensés par des médailles et des tee-shirts personnalisés.

Participation financière :

La participation financière est fixée à 40 000 FCP par équipe de 16 personnes (12 rameurs + 2 rameurs remplaçants et 2 accompagnateurs). Aucune personne supplémentaire n'est autorisée.